

Dossier de présentation des Archives départementales de la Savoie

Sommaire (1 page)

1. Le patrimoine archivistique (2 pages)
2. Premiers pas aux Archives départementales de la Savoie (2 pages)
3. Formulaire d'inscription aux Archives départementales de la Savoie (1 page)
4. Formulaire de réservation de document (1 page)
5. Les fonds conservés aux Archives départementales de la Savoie (3 pages)
6. L'état civil en Savoie (1 page)
7. Tableau des sources généalogiques et démographiques (1 page)
8. Liste des communes de la Savoie avec leur numéro Insee (2 pages)
9. De quelques difficultés pour l'étude des patronymes savoyards (2 pages)
10. Le site internet de l'Assemblée des Pays de Savoie (www.sabaudia.org) (1 page)

Le patrimoine archivistique

Un patrimoine inestimable

Les Archives départementales de la Savoie conservent **plus de 1000 ans d'archives** : le plus ancien document date de 996.

Ce patrimoine est constitué notamment des **archives des administrations** : le Conseil général, la Préfecture, les tribunaux, les établissements publics, les études de notaires... Les Archives départementales ont aussi hérité des archives produites par les administrations anciennes : les intendances du XVIII^e siècle, les administrations françaises ayant fonctionné entre 1792 et 1814, et celles de la période sarde (1815-1860). Le département de la Savoie conserve également une partie des **archives de l'ancien Duché de Savoie** restituées à la France par l'Italie en 1950 (l'autre partie étant conservé en Haute-Savoie).

Et **ce patrimoine continue de s'accroître** par les versements d'archives publiques produites par les administrations, ainsi que par des dépôts, dons ou legs d'archives privées produites par des particuliers, des familles, des associations, des entreprises, des syndicats, des partis politiques...

Mis bout à bout, tous ces documents d'archives représentent **plus de 20 kilomètres** linéaires.

La conservation de ces archives est organisée dans l'intérêt public tant pour les besoins de la gestion et de la justification des droits des personnes physiques ou morales, publiques ou privées, que pour la documentation historique de la recherche. (Article L211-2 du Code du patrimoine)

Les archives permettent donc aux chercheurs de retracer notre Histoire, celle des hommes et de leurs activités. Elles donnent également à **chacun la possibilité de retrouver la trace de ces ancêtres**.

En effet, les Archives départementales conservent des **registres paroissiaux et d'état civil** dont les plus anciens remontent au début du XVI^e siècle (La Bâthie). Les minutes notariales, le tabellion, les multiples recensements de population complètent ces sources généalogiques.

Les **plans cadastraux du XVIII^e et du XIX^e** permettent de retracer l'histoire d'un terrain ou d'une maison. La Savoie conserve ainsi le plus ancien cadastre cartographié d'Europe, établi entre 1728 et 1738 et connu sous le nom de « mappe ».

Les **archives communales** déposées ainsi que les archives de l'administration centrale sont des sources essentielles pour l'histoire des communes du département.

Enfin, une **bibliothèque historique** et une **collection de presse** complètent ces sources, de même qu'une importante **collection de documents figurés** (cartes, plans, cartes postales, gravures, lithographies, photographies, affiches...)

Un patrimoine à protéger

Tous ces documents d'archives sont en principe uniques, parfois précieux et souvent fragiles. Il convient donc de les protéger des consultations répétées qui peuvent les détériorer de façon irréversible. C'est pourquoi les Archives départementales ont élaboré un **programme de numérisation** des fonds les plus consultés (état civil et registres paroissiaux, tabellions), des documents les plus fragiles (rouleaux de comptes de châtellenie du Moyen âge, cartes anciennes, presse des années 40) ou des documents difficilement consultables en raison de leur format (cadastre de 1728-1738).

Les documents numérisés sont consultables sur cédéroms en salle de lecture. Certains fonds (cadastre de 1728 et état civil) sont accessibles en ligne* sur notre site internet (www.sabaudia.org).

* Accès payant. Possibilité d'abonnement. Voir conditions en ligne.

CONTACT

Archives départementales de la Savoie

244, quai de la Rize - 73000 Chambéry

tel. 04 79 70 87 70 - fax 04 79 70 87 79

ad@cg73.fr

www.sabaudia.org

Premiers pas aux Archives départementales de la Savoie

Ouverture

Les Archives départementales sont ouvertes du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 et le samedi (sauf pendant les vacances scolaires) de 8h30 à 12h00. La salle de lecture est fermée durant la seconde quinzaine de décembre.

Vestiaire

Un vestiaire équipé de casiers individuels gratuits est prévu pour y déposer vos affaires. Par mesure de sécurité pour les documents, seuls sont acceptés dans la salle de lecture du papier et des crayons pour prendre des notes. Les appareils photo et ordinateurs portables sont admis sans leur housse.

De manière générale, ne sont pas admis en salle de lecture les objets susceptibles de détériorer ou de dissimuler des documents d'archives (encre, ciseaux, pochettes et chemises).

Gardez sur vous une pièce d'identité, elle vous sera nécessaire pour vous inscrire.

Inscription

Pour vous inscrire il faudra présenter une pièce d'identité au président de la salle de lecture. Il vous remettra un formulaire d'inscription à remplir lisiblement, dater et signer (un formulaire est joint à ce dossier). L'inscription est annuelle et gratuite.

Recherche

Expliquez le plus clairement possible et de manière concise l'objet de votre recherche au président de salle. Il n'effectuera pas la recherche à votre place mais pourra vous diriger, vous donner des pistes et vous expliquer le fonctionnement de nos instruments de recherche et leur consultation sur ordinateur.

Consultation des instruments de recherche

La plupart de nos instruments de recherche (inventaires, répertoires, index...) ont été numérisés et sont librement consultables sur les ordinateurs de la salle de lecture (ainsi que sur le site internet de l'Assemblée des Pays de Savoie : www.sabaudia.org).

Pour l'état civil et les archives communales, il sera plus aisé et plus rapide de consulter les inventaires par l'intermédiaire de la base de données des communes.

Demande de consultation de documents

Une fois que vous avez repéré les documents qui vous intéressent, notez bien leur cote (ex : 3E 506 ; 11FS 12 ; 6Mi 5...). Vous pourrez alors remplir un formulaire de demande de consultation de document qui se trouve sur le bureau du président de salle (un formulaire est joint à ce dossier). Remettez ce formulaire dûment rempli (en haut et en bas, sans oublier la date du jour de consultation souhaité) au président de salle qui le transmettra aux magasiniers.

Les magasiniers vont chercher dans les magasins de conservation les documents demandés par les lecteurs. Ils le font à heures précises (8h30-9h00, 9h30, 10h00, 10h30, 11h15, 13h00, 13h30, 14h00, 14h30, 15h00, 15h30 et 16h15), veillez donc à déposer vos demandes 5 minutes au plus tard avant les heures de levées.

Vous pouvez consulter 10 documents par jour.

Il existe aussi des possibilités de réservation de documents pour le lendemain, le surlendemain ou le samedi matin (uniquement par écrit : courrier, messagerie électronique ou télécopie).

Réception des documents demandés

Pour récupérer les documents que vous avez commandés, adressez-vous à la banque des magasiniers au fond de la salle de lecture (de 8h30 à 11h30 et de 13h00 à 16h30) ou au président de salle (de 11h30 à 13h00 et après 16h30).

Un papier de format A5 (partie de votre demande de consultation) est inséré dans le document que vous consultez, vous êtes priés de le laisser à l'intérieur, il permet la traçabilité des déplacements des documents entre les magasins et la salle de lecture.

Consignes à respecter lors de la consultation des documents originaux

Tout d'abord il faut souligner que les documents d'archives sont uniques, parfois précieux et souvent fragiles. Il convient donc de les manipuler avec soin.

Il ne faut pas prendre appui sur les documents.

L'utilisation d'un lutrin est obligatoire pour la consultation des registres.

Lors de la consultation de liasses, il ne faut pas déranger l'ordre des documents et prendre soin de la refermer avec délicatesse pour ne pas abîmer les feuillets.

Il n'est pas permis de consulter plusieurs liasses en même temps afin d'éviter tout mélange entre les liasses. De même, la consultation simultanée de deux microfilms ou deux cédéroms n'est pas autorisée.

Evidemment, il est absolument interdit d'écrire sur les documents.

Il est également interdit de pénétrer dans la salle de lecture avec de la nourriture ou des boissons.

D'autre part, seuls les animaux accompagnant des personnes malvoyantes sont autorisés en salle de lecture.

Enfin, la salle de lecture est un lieu de travail pour les chercheurs, il est donc souhaitable de respecter le silence et de s'y exprimer à voix basse.

Consultation de microfilm

Si vous souhaitez consulter des microfilms, il est plus prudent de réserver une cabine avant votre arrivée (par téléphone par exemple).

Consultation des documents numérisés sur les ordinateurs

Certains fonds ou documents ont été numérisés, c'est le cas notamment d'une grande partie de l'état civil et de la totalité des plans cadastraux de 1728-1738. La consultation de ces documents originaux est dès lors proscrite. En revanche, la consultation des reproductions numériques est en libre accès sur les ordinateurs de la salle de lecture.

Ces documents sont aussi consultables sur le site internet de l'Assemblée des Pays de Savoie (www.sabaudia.org) mais l'accès est payant sur abonnement.

D'autre part des cédéroms de consultation peuvent être commandés par écrit au prix unitaire de 38 euros (paiement à l'ordre du Trésor public).

Formulaire d'inscription

NOM – Prénom*

Date de naissance*

Pièce d'identité présentée : Carte nationale d'identité - Passeport - Permis conduire

Adresse

Code postal

Ville/Pays

Téléphone

Fax / courriel

Sujet de recherche

Nature des travaux (cocher la case)

Généalogie Recherche administrative Autres Scientifique/Universitaire..... Services Administratifs.....

Période (cocher la période qui vous intéresse à titre principal)

Antiquité/Haut-Moyen-Age Révolution/XIX° siècle 1939/1945 Moyen-Age 1914/1918 IV° république Ancien Régime 1918/1939 V° république

Informatique et libertés. Conformément aux recommandations de la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés), vous êtes informés que ces renseignements font l'objet d'un traitement informatique. Les informations nominatives enregistrées ne peuvent être transmises à des tiers sans votre accord, elle ne seront utilisées que pour des courriers de nature administrative. Votre inscription est valide une année au plus (renouvellement au 31/12). Les listes de cotes consultées sont conservées 10 ans au plus et ne sont exploitées qu'en cas de disparition constatée d'un document. Vous disposez d'un droit d'accès permanent et de rectification des informations enregistrées à votre nom, sur simple demande et justificatif d'identité

J'ai pris connaissance du règlement de la salle de lecture (affiché à l'entrée).

A Chambéry, le.....

SIGNATURE

* Ce renseignement est obligatoire. Les autres sont facultatifs et destinés à vous contacter le cas échéant, ou à renseigner l'enquête nationale annuelle (anonyme) sur l'activité des services d'archives.

Réservation de document

UNE FICHE PAR DOCUMENT

NOM, prénom	
COTE de l'article	
Intitulé de l'article (facultatif)	
Date de consultation	



(Merci de remplir les deux moitiés de la fiche de manière identique)

Réservation de document

NOM, prénom	
COTE de l'article	
Intitulé de l'article (facultatif)	
Date de consultation	

Les fonds conservés aux Archives départementales de la Savoie

ARCHIVES ANCIENNES, ANTÉRIEURES À 1792 (MOYEN-ÂGE ET ANCIEN RÉGIME EN SAVOIE)

- **Archives de l'ancien Duché de Savoie restituées par l'Italie** (cotes SA) : fonds de la Cour de Savoie ; fonds de la Chambre des comptes ; fonds des affaires religieuses.
- **Cours et juridictions avant 1792** (cotes B) : fonds du Parlement et du Sénat de Savoie ; fonds des juridictions subalternes (juges-mages, mandements, juridictions seigneuriales et ecclésiastiques) ; fonds d'archives familiales saisis par le Sénat de Savoie.
- **Administration générale et cadastre avant 1792** (cotes C) : fonds du Gouverneur général de Savoie ; fonds de l'intendance générale de Savoie ; sous-fonds des intendances de Maurienne et de Tarentaise ; sous-fonds des bureaux des finances, en particulier trésoriers généraux, commissaires d'extentes, direction des gabelles et cadastre général de Savoie (dont collection des mappes de 1730) ; sous-fonds de la délégation générale pour l'entretien des armées espagnoles en Savoie.
- **Instruction publique avant 1792** (cotes D) : pièces isolées et fonds du collège de Lambert à Saint-Jean-de-Maurienne.
- **Clergé séculier avant 1792** (cotes G) : fonds des diocèses de Tarentaise et de Maurienne et du décanat de Savoie (diocèse de Grenoble).
- **Clergé régulier, ordres militaires, hôpitaux avant 1792** (cotes H) : fonds des établissements religieux dont l'hôpital général de la charité et des repentis, les hôpitaux de Saint-François et de Maché.

ARCHIVES DES ADMINISTRATIONS CONTEMPORAINES (1792-1970)

LES ADMINISTRATIONS DE LA RÉVOLUTION À 1860

- **Administrations et juridictions de la période française** (1792-1815) (cotes L) : fonds du département du Mont-Blanc ; fonds des administrations de district, des administrations municipales de canton et des arrondissements ; fonds des sociétés populaires et de surveillance. (Voir aussi les cotes Q).
- **Administrations et juridictions de la période sarde** (1816-1860) (cotes FS) : fonds de l'Intendance générale de Savoie et sous-fonds des intendances de Maurienne, de Haute-Savoie et de Tarentaise ; fonds de la Cour d'appel de Chambéry, sous-fonds des judicatures-mages puis tribunaux de première instance, du Consulat de Savoie, du tabellion ; fonds dit de l'Annexion (1860). (Voir aussi les cotes U).

L'ADMINISTRATION PRÉFECTORALE DEPUIS 1860

- **Arrêtés préfectoraux et Conseil de Préfecture** (cotes K) : fonds de la Préfecture de la Savoie : collection des arrêtés préfectoraux (1860-1947) et fonds du Conseil de préfecture (1860-1928). 1860-1947.
- **Administration générale et économie depuis 1860** (cotes M) : fonds de la Préfecture de la Savoie : séries des bureaux de la Préfecture. 1860-1970 env.
- **Comptabilité départementale** (cotes N) : fonds de la Préfecture de la Savoie : tutelle de l'administration départementale. 1860-1969.
- **Administration et comptabilité communale** (cotes O) : fonds de la Préfecture de la Savoie : tutelle des administrations communales. 1860-1965.
- **Affaires militaires et organismes de temps de guerre depuis 1860** (cotes R) : fonds de la Préfecture de Savoie : sous-fonds des commissions et organismes spécialisés, notamment recrutement militaire et registres matricules (dont guerres de 1870 et de 1914-1918) ; sécurité civile. 1860-1960 env.
- **Cultes** (cotes V) : fonds de la Préfecture de la Savoie : administration des diocèses et paroisses depuis 1815 (cotes fragmentaire). A noter commissions de séparation de l'Eglise et de l'Etat de 1905. 1815-1955.
- **Fonds des sous-préfectures** (cotes Z) : fonds des sous-préfectures de Moûtiers (1860-1926) ; Albertville et Saint-Jean-de-Maurienne (1860-1960).

LES AUTRES ADMINISTRATIONS DE L'ETAT DEPUIS 1860

- **Services extérieurs de l'Etat depuis 1860 (Finances, cadastre et Postes ; Travaux publics et transports ; Enseignement, affaires culturelles, sports)** : fonds des services du Trésor public ; fonds de l'administration des impôts (services des contributions directes et services des contributions indirectes) ; fonds des services des Eaux-et-Forêts, des Douanes et des Postes, Téléphone et Télégraphe. 1860-1965 (cotes P). Fonds des services des Ponts-et-Chaussées. 1860-1970 env. (cotes S). Fonds de l'Académie de Chambéry ; Fonds de l'Inspection d'Académie ; fonds de l'Ecole normale d'Albertville. 1860-1970 env. (cotes T).
- **Fonds de l'enregistrement et des domaines** (cotes Q) : fonds du département du Mont-Blanc : administration de l'enregistrement et des domaines, en particulier ventes de biens nationaux (1793-1815) ; fonds des services de l'Enregistrement et des Hypothèques (1815-1925).
- **Justice** (cotes U) : fonds de la Cour d'appel de Chambéry, sous-fonds de la Cour d'assise, de la Cour de Justice, des tribunaux, des tribunaux de première instance, des justices de paix (1860-1970 env.), mais aussi juridictions locales de la période sarde (judicatures-mages, tribunaux de mandements, fisc de Savoie-Propre) ; fonds des tribunaux de commerce. 1860-1970 env.
- **Assistance et prévoyance sociale** (cotes X) : fonds de l'administration hospitalière, des bureaux de bienfaisance et d'assistance, de l'assistance, de la prévoyance et de l'assurance sociale. A signaler : *établissement thermal d'Aix-les-Bains ; soins gratuits aux victimes de la guerre de 1914 ; dossiers individuels des pupilles de l'assistance publique.*
- **Etablissements pénitentiaires** (cotes Y) : fonds de la Préfecture de la Savoie, sous-fonds de la Maison centrale d'Albertville et des prisons du département ; fonds des établissements pénitentiaires (Albertville, Chambéry, Moûtiers, Saint-Jean-de-Maurienne). 1860-1940.
- **Etablissements hospitaliers** (cotes H-dépôt) : fonds des établissements hospitaliers. A signaler : *le fonds de l'hôpital psychiatrique de Bassens (1847-1976).* (Voir aussi les cotes H).

ADMINISTRATION DÉPARTEMENTALE ET SERVICES DÉCONCENTRÉS DE L'ETAT DEPUIS LES ANNÉES 1970

- **1500 versements** des services du conseil général, de la préfecture, des institutions judiciaires, des établissements publics... (cotés W). env. 1970-2000.

- **Archives communales déposées** (cotes E-dépôt) : fonds par commune. *A signaler, archives municipales de Chambéry, Saint-Pierre-d'Albigny, Séez, Le Bourget-du-lac, Lanslevillard, Termignon, Montmélian...*
- **Notaires, état civil, fiefs, familles, corporations** (cotes E) : Minutes des notaires ; registres paroissiaux (originaux par paroisse et copies du greffe, de la chancellerie épiscopale puis des tribunaux d'instance) ; titres de familles ; confréries ou corporations acquis ou donnés avant 1940.
- **Fonds entrés par voie extraordinaire de 1893 à 1995** (cotes F) : archives personnelles et familiales, archives d'entreprises, d'associations, de sociétés savantes. *A signaler, archives Paul Girod (Ugine) et Jeux olympiques d'Albertville (1992)...*
- **Documents entrés par voie extraordinaire** (cotes J) : pièces isolées et fonds d'origine privée donnés ou déposés depuis 1995. *A signaler, manuscrits et correspondance de Joseph de Maistre ; fonds de Boigne, fonds d'architectes...*

AUTRE FONDS OU COLLECTIONS

- **Documents figurés** (cotes Fi) : cartes et plans, gravures et photographies, cartes postales, affiches...
- **Bibliothèque** (cotes BI, BC ou BH).
- **Journaux et périodiques** (cotes Per).
- **Microfilm** (cotes Mi).
- **Journal Officiel.**
- **Documentation.**

COLLECTIONS NUMÉRISÉES

- **Comptes de châellenie et de subsides, comptes des trésoriers généraux** (XIII^e-XV^e siècles).
- **Comptes des syndics de Chambéry** (XIV^e-XV^e siècles).
- **Cartes de Savoie** (XV^e-XIX^e siècles).
- **Recensements de la gabelle du sel** (XVI^e siècle).
- **État-civil et registres paroissiaux** (XVI^e-XIX^e siècles).
- **Archives de la famille de Maistre** (XVI^e-XIX^e siècles).
- **Cadastre de 1728** (mappes sardes).
- **Plans des canaux de Chambéry** (XVIII^e siècle).
- **Registres du tabellion du bureau de Saint-Pierre-d'Albigny** (XVIII^e siècle).
- **Carte de la route de Chambéry à Lanslebourg**, (1781-1782).
- **Le Petit Dauphinois** (1938-1943).
- ...

L'état-civil en Savoie

En Savoie, l'enregistrement des actes d'état civil a été soumis à des directives émanant aussi bien des instances religieuses que civiles, d'un côté pour justifier de l'appartenance à la religion catholique, de l'autre pour prouver sa filiation et son identité en matière judiciaire ou successorale.

L'obligation faite aux curés de consigner par écrit les saints sacrements (baptêmes, mariages, sépultures) dans des "registres paroissiaux" (ou de catholicité) trouve son origine dans les prescriptions du droit romain.

Le premier texte civil applicable en Savoie, alors sous occupation française, est l'ordonnance de Villers-Cotterets de 1539. Ce texte impose aux prêtres l'enregistrement des actes de baptêmes et la transmission, chaque année, des registres aux greffes des bailliages ou des sénéchaussées.

En 1560, après la restitution de la Savoie au duc Emmanuel-Philibert (en 1559), un édit du Sénat oblige les curés, vicaires et autres secrétaires de maisons religieuses de procéder de même pour les sépultures.

Ces mesures sont renforcées en 1561, par un nouvel édit sénatorial, et en 1563, une prescription du Saint Concile de Trente ordonne l'inscription des actes de naissances, baptêmes, confirmations, mariages et décès en deux exemplaires, l'un devant être remis à la chancellerie épiscopale, pour y être soigneusement gardé.

Toutes ces instructions ont été plus ou moins suivies d'effet. En effet, ce n'est qu'au début du XVII^e siècle que les chancelleries reçoivent avec régularité les doubles des registres paroissiaux. Les tribunaux, quant à eux, attendront jusqu'en 1773.

A cette date, un article du règlement du Sénat de Savoie rend obligatoire l'inscription des mariages. En outre, il ordonne aux curés le dépôt d'une copie (et non plus l'original) des registres aux greffes des tribunaux sous peine d'amende.

Ces sanctions ont probablement eu de l'effet car la collection des doubles des tribunaux débute en 1773 pour la majorité des communes.

En 1792 la Savoie est annexée à la France, pour une période de 13 ans. En application des lois françaises, le décret du 25 septembre 1792 retire au clergé le droit de consigner et de conserver les actes d'état civil. Les registres paroissiaux sont alors transférés dans les mairies et l'enregistrement est confié à un officier public, nommé par le Conseil de la commune et choisi parmi ses membres.

La restauration sarde de 1814-1815 remet en vigueur les anciennes prescriptions. Les registres paroissiaux retournent dans les cures, sauf l'état civil de 1792 à 1815 qui reste en mairie.

A partir de 1838, sur l'initiative du roi Charles-Albert, l'enregistrement de l'état civil est modifié dans sa forme. Les actes sont rédigés sur des feuillets pré-imprimés, les prêtres n'ayant plus de ce fait qu'à remplir correctement les parties laissées en blanc. Ils sont obligatoirement rédigés en français.

Les registres sont tenus en trois exemplaires, dont deux originaux, destinés à la paroisse et au greffe du tribunal et une copie destinée aux chancelleries épiscopales.

A partir de 1860, avec l'annexion de la Savoie à la France, la rédaction et la conservation des registres d'état civil redeviennent de la compétence des maires. Sur ordre du Conseil général, une copie des actes paroissiaux couvrant la période 1828-1860 est rédigée par les tribunaux et déposée en mairie. Faute de moyens financiers, on n'effectua pas ce travail pour les années 1816-1827.

**Principaux documents conservés aux archives
départementales de la Savoie utiles aux généalogistes**
(Inventaires en ligne sur le site www.sabaudia.org)

Série et fonds	Intitulé	Types de documents	Détails	Remarques
SA Chambre des Comptes	Gabelle du Sel	Documents fiscaux	Listes par paroisse des feux et de leur composition	Source majeure pour l'étude de la population savoyarde au XVI ^e
B Sénat de Savoie	« Sénat-familles »	Documents divers ayant trait aux familles (XV ^e -XVIII ^e)	Pièces authentiques jointes à des procédures civiles dispersées	De nombreux testaments, contrats de mariages, titres de propriétés...
	Procédures civiles et criminelles	Documents judiciaires	Au civil : procès en héritage, en droits dotaux, en propriété, etc. Au criminel : instructions concernant des crimes et délits	Documents d'une très grande richesse sur les biens de famille et donnant de précieuses indications sur la vie quotidienne
	Notaires	Minutes notariales versées avant 1897		
C Administration générale et cadastre d'ancien régime	Cadastre général de la Savoie vers 1730	Documents fiscaux et cadastraux	Mappes (cartes par commune) et tabelles donnant le nom des propriétaires et les numéros de parcelles	Source unique en Europe par son ancienneté et sa précision. Une photographie de la Savoie vers 1730
	Administrations provinciales, bureaux des finances	Documents divers	Gabelles du sel (18 ^e), capitation diverses, nombreuses listes nominatives dressées par communes ou provinces à des buts fiscaux ou militaires	Fonds très riche sur la vie des communautés
	Tabellion (1697-an IX)	Enregistrement in extenso des actes notariés		Sources de premier ordre pour les généalogistes
E	Notaires	Minutes notariales versées après 1897		
M Administration générale depuis 1860	Population	Recensement de la population à partir de 1876	Listes nominatives par communes dressées tous les 5 ans	D'une lecture très aisée, ces documents permettent de commencer facilement une généalogie
J	Documents entrés par voie extraordinaire	Dépouillements systématiques des actes d'Etat civil versés par des généalogistes		Versement de particuliers, des membres de l'AREDES et du C.G.S

Liste des communes du département de la Savoie (avec leur numéro Insee)

73001-Aiguebelette-le-Lac	73051-Bourget-du-Lac (le)	73100-Domessin
73002-Aiguebelle	73052-Bourget-en-Huile (le)	73101-Doucy-en-Bauges
73003-Aigueblanche	73053-Bourgneuf	73103-Drumettaz-Clarafond
73004-Aillon-le-Jeune	73055-Bozel	73104-Dullin
73005-Aillon-le-Vieux	73056-Bramans	73105-Echelles (les)
73006-Aime	73057-Brides-les-Bains	73106-Ecole
73007-Aiton	73058-Bridoire (la)	73107-Entremont-le-Vieux
73008-Aix-les-Bains	73059-Brison-Saint-Innocent	73108-Epersy
73010-Albens	73061-Césarches	73109-Epierre
73011-Albertville	73062-Cessens	73110-Esserts-Blay
73012-Albiez-le-Jeune	73063-Cevins	73111-Etable
73013-Albiez-Montrond	73064-Challes-les-Eaux	73112-Feissons-sur-Isère
73014-Allondaz	73065-Chambéry	73113-Feissons-sur-Salins
73015-Allues (les)	73067-Chambre (la)	73114-Flumet
73017-Apremont	73068-Chamousset	73115-Fontaine-le-Puits
73018-Arbin	73069-Chamoux-sur-Gelon	73116-Fontcouverte-la-Toussuire
73019-Argentine	73072-Champ-Laurent	73117-Fourneaux
73020-Arith	73070-Champagneux	73118-Francin
73021-Arvillard	73071-Champagny-en-Vanoise	73119-Freney (le)
73022-Attignat-Oncin	73073-Chanaz	73120-Freterive
73023-Aussois	73074-Chapelle (la)	73121-Frontenex
73024-Avanchers-Valmorel	73075-Chapelle-Blanche (la)	73122-Gerbaix
73025-Avressieux	73076-Chapelle-du-Mont-du-Chat (la)	73123-Giettaz (la)
73026-Avrieux	73078-Chapelle-Saint-Martin (la)	73124-Gilly-sur-Isère
73027-Ayn	73077-Chapelles (les)	73126-Granier
73028-Balme (la)	73079-Châteauneuf	73127-Grésin
73029-Barberaz	73080-Châtel (le)	73128-Grésy-sur-Aix
73030-Barby	73081-Châtelard (le)	73129-Grésy-sur-Isère
73031-Bassens	73082-Chavanne (la)	73130-Grignon
73032-Bâthie (la)	73083-Chavannes-en-Maurienne (les)	73131-Hautecour
73033-Bauche (la)	73084-Chignin	73132-Hauteluce
73034-Beaufort	73085-Chindrieux	73133-Hauteville
73036-Bellecombe-en-Bauges	73086-Cléry	73135-Hermillon
73038-Bellentre	73087-Cognin	73137-Jacob-Bellecombette
73039-Belmont-Tramonet	73088-Cohennoz	73138-Jarrier
73040-Bessans	73089-Coise-Saint-Jean-Pied-Gauthier	73139-Jarsy
73041-Betton-Bettonet	73090-Compôte	73140-Jongieux
73042-Billième	73091-Conjux	73141-Laissaud
73043-Biolle (la)	73092-Corbel	73142-Landry
73045-Bois (le)	73093-Côte-d'Aime (la)	73143-Lanslebourg-Mont-Cenis
73046-Bonneval	73094-Crest-Voland	73144-Lanslevillard
73047-Bonneval-sur-Arc	73095-Croix-de-la-Rochette (la)	73187-Léchère (la)
73048-Bonvillard	73096-Cruet	73145-Lépin-le-Lac
73049-Bonvillaret	73097-Curienne	73146-Lescheraines
73050-Bourdeau	73098-Déserts (les)	73147-Loisieux
73054-Bourg-Saint-Maurice	73099-Détrier	73149-Lucey

73150-Mâcot-la-Plagne	73214-Rochefort	73276-Saint-Pierre-de-Soucy
73151-Marches (les)	73215-Rochette (la)	73278-Saint-Rémy-de-Maurienne
73152-Marcieux	73216-Rognaix	73280-Saint-Sorlin-d'Arves
73153-Marthod	73217-Rotherens	73281-Saint-Sulpice
73154-Mercury	73218-Ruffieux	73282-Saint-Thibaud-de-Couz
73155-Méry	73219-Saint-Alban-de-Montbel	73283-Saint-Vital
73156-Meyrieux-Trouet	73220-Saint-Alban-des-Hurtières	73232-Sainte-Foy-Tarentaise
73157-Modane	73221-Saint-Alban-des-Villards	73240-Sainte-Hélène-du-Lac
73158-Mognard	73222-Saint-Alban-Leyse	73241-Sainte-Hélène-sur-Isère
73159-Mollettes (les)	73223-Saint-André	73254-Sainte-Marie-d'Alvey
73160-Montagnole	73224-Saint-Avre	73255-Sainte-Marie-de-Cuines
73161-Montagny	73225-Saint-Baldoph	73277-Sainte-Reine
73162-Montailleur	73226-Saint-Béron	73284-Salins-les-Thermes
73163-Montaimont	73227-Saint-Bon-Tarentaise	73285-Séez
73164-Montcel	73228-Saint-Cassin	73286-Serrières-en-Chautagne
73166-Montendry	73229-Saint-Christophe	73287-Sollières-Sardières
73167-Montgellafrey	73230-Saint-Colomban-des-Villards	73288-Sonnaz
73168-Montgillbert	73231-Saint-Etienne-de-Cuines	73289-Table (la)
73169-Montgirod	73233-Saint-Franc	73290-Termignon
73170-Monthion	73234-Saint-Francois-de-Sales	73292-Thénésol
73171-Montmélian	73235-Saint-Francois-Longchamp	73293-Thoiry
73173-Montricher-Albanne	73236-Saint-Genix-sur-Guiers	73294-Thuille (la)
73175-Montsapey	73237-Saint-Georges-des-Hurtières	73296-Tignes
73176-Montvalezan	73238-Saint-Germain-la-Chambotte	73297-Tournon
73177-Montvernier	73239-Saint-Girod	73298-Tours-en-Savoie
73178-Motte-en-Bauges (la)	73242-Saint-Jean-d'Arves	73299-Traize
73179-Motte-Servolex (la)	73243-Saint-Jean-d'Arvey	73300-Tresserve
73180-Motz	73244-Saint-Jean-de-Belleville	73301-Trévignin
73181-Moûtiers	73245-Saint-Jean-de-Chevelu	73302-Trinité (la)
73182-Mouxy	73246-Saint-Jean-de-Couz	73303-Ugine
73183-Myans	73247-Saint-Jean-de-la-Porte	73304-Val-d'Isère
73184-Nances	73248-Saint-Jean-de-Maurienne	73305-Valézan
73186-Notre-Dame-de-Bellecombe	73249-Saint-Jeoire-Prieuré	73306-Valloire
73188-Notre-Dame-des-Millières	73250-Saint-Julien-Mont-Denis	73307-Valmeinier
73189-Notre-Dame-du-Cruet	73252-Saint-Léger	73308-Venthon
73190-Notre-Dame-du-Pré	73253-Saint-Marcel	73309-Vérel-de-Montbel
73191-Novalaise	73256-Saint-Martin-d'Arc	73310-Vérel-Pragondran
73192-Noyer (le)	73257-Saint-Martin-de-Belleville	73311-Verneil (le)
73193-Ontex	73258-Saint-Martin-de-la-Porte	73312-Verrens-Arvey
73194-Orelle	73259-Saint-Martin-sur-la-Chambre	73313-Verthemex
73196-Pallud	73260-Saint-Maurice-de-Rotherens	73314-Villard-d'Héry
73197-Peisey-Nancroix	73261-Saint-Michel-de-Maurienne	73315-Villard-Léger
73198-Perrière (la)	73262-Saint-Nicolas-la-Chapelle	73316-Villard-Sallet
73200-Planaise	73263-Saint-Offenge-Dessous	73317-Villard-sur-Doron
73201-Planay	73264-Saint-Offenge-Dessus	73318-Villarembert
73202-Plancherine	73265-Saint-Ours	73320-Villargondran
73204-Pont-de-Beauvoisin (le)	73266-Saint-Oyen	73321-Villarurin
73203-Pontamafrey-Montpascal	73267-Saint-Pancrace	73322-Villarodin-Bourget
73205-Pontet (le)	73269-Saint-Paul	73323-Villaroger
73206-Pralognan-la-Vanoise	73268-Saint-Paul-sur-Isère	73324-Villaroux
73207-Presle	73270-Saint-Pierre-d'Albigny	73326-Vimines
73208-Pugny-Chatenod	73271-Saint-Pierre-d'Alvey	73327-Vions
73210-Puygros	73274-Saint-Pierre-d'Entremont	73328-Viviers-du-Lac
73211-Queige	73272-Saint-Pierre-de-Belleville	73329-Voglans
73212-Randens	73273-Saint-Pierre-de-Curtille	73330-Yenne
73213-Ravoire (la)	73275-Saint-Pierre-de-Genébroz	

De quelques difficultés pour l'étude des patronymes savoyards

Les doubles noms

A l'époque moderne, la particularité des patronymes savoyards est d'être, dans près d'un cas sur trois, composé d'un double nom.

Prenons l'exemple de Claude FAVRE COLLIET qui vit à Chambéry de 1662 à 1713. La pratique des registres et des dénombrements chambériens met vite en évidence le fait que Claude FAVRE COLLIET apparaît tantôt sous son double nom, tantôt sous le nom de Claude FAVRE, ou bien sous celui de Claude COLLIET. Simultanément, vivent aussi Claude FAVRE THOREN et Claude FAVRE REGLAZ qui côtoient deux (ou trois ?) Claude FAVRE sans deuxième nom.

Il arrive que cette prolifération d'homonymes rende les identifications et les reconstitutions des familles hasardeuses, voire impossibles si l'épouse et mère des enfants porte elle aussi un double nom.

Ces dangers de confusions entre individus se doublent des risques d'erreur de générations, le port d'un même prénom dans les lignages étant la règle, soit de père en fils, mais aussi d'oncle à neveu, en vertu de l'attribution systématique aux enfants du prénom de leur parrain ou marraine.

Sans disparaître totalement, les redoutables écueils du double nom s'atténuent au milieu du XVIII^e siècle, les curés et l'administration optant en général pour le deuxième nom (Claude FAVRE COLLIET devenant définitivement Claude COLLIET).

Les évolutions orthographiques

En dehors de l'évolution du double nom, le patronyme d'une famille peut connaître des changements notables.

Parmi les cas les plus fréquemment relevés, citons :

- la suppression ou l'ajout de **DE**.

VERSONNEX, DEVERSONNEX ; GRANGE, DE(S)GRANGE ; DELABBAYE, LABBAYE ; LEPIGNY, DELEPIGNY...

- la place et le redoublement des **i** :

GILLIOT, GILLOT ; VUILLIERME, VULLIERME, VUILLERME ; ALLIOD, AILLOD...

- la terminaison en **OZ** et en **AZ** qui l'emportent au début du XVIII^e siècle, par une « savoyardisation » des patronymes français :

FALQUE, FALCOZ ; GAYDE, GAYDIOZ ; CADET, CADOZ ; GUSTE, GUSTAZ ; GRAINE, GRAINAZ ; LUQUE, LUCAZ ; CATAGNOLE, CATAGNOLAZ...

- une hésitation prolongée jusqu'au milieu du XIX^e entre **o** et **ou**

BOVARD, BOUVARD, ROLET, ROULET...

- même hésitation entre **G**, **GU**, **Q** et **QU** :

GAY, GUAY, QAY et QUAY, GUILLET ou QUILLET...

- un même patronyme peut se présenter simultanément sous des formes plus ou moins archaïques.

L'exemple type, tout à fait irritant, est : BOVIER, BOUVIER, BOVERY, BOUVERY, BOUVRY...

Les avant-noms

Seules de laborieuses vérifications de cohérence de date dans la biographie des individus, permet de les individualiser ou de regrouper les données qui les concernent. Dans ce maquis patronymique roturier, les avant-noms permettent parfois de trancher. Sur les documents, on trouve :

- **spectable** (*sp*) : en principe ont droit à ce titre les docteurs en droit ou en médecine. C'est un titre très strict qui identifie facilement l'avocat ou le médecin qui le porte.

- **Maître** (*Me*) : est porté en principe par deux catégories. En premier lieu, par les hommes de loi de second rang, comme les procureurs, les notaires, les praticiens et les greffiers et autres fonctionnaires subalternes de la Cour des Comptes et du Sénat. En second lieu, par des artisans qualifiés et établis, les compagnons ne portant pas cet avant-nom.

- **Honorable** (*Hb*) : il s'agit là d'un gros marchand, d'un bon artisan, de quelqu'un qui a de quoi dans l'existence. Un certain nombre d'honorables peuvent aussi porter l'avant-nom de **maître**. A noter que les femmes peuvent en être qualifiées.

- **Sieur** (*Sr*) : l'avant-nom roturier le plus conséquent, qui traduit l'appartenance de celui qui le porte à la bourgeoisie la plus élevée. Des **spectables** et des **honorables** peuvent être des **sieurs**

- **Discret(e)** : plus rare, désigne un jeune homme ou une jeune fille de bonne famille.

- **Honnête** (*Ht*) : désigne un homme ou une femme, membre des classes populaires peu fortuné mais honorablement connu. Peut signer un enracinement familial ancien.

- **Monsieur** (*Mr*) apparaît vers 1730. Il a tendance à se substituer à *honorable* pour les hommes, tandis que le *demoiselle* se démocratise également quelque peu.

- Les membres masculins des familles aristocratiques portent toujours l'avant-nom de **noble**, tandis que les membres féminins se partagent entre **Dame** (âge canonique souvent et première noblesse) et **Demoiselle** (pour les plus jeunes femmes ou d'extraction moins élevée). Toutefois, l'avant-nom de **Demoiselle** peut-être portée par des femmes de la bourgeoisie la plus huppée (en particulier les filles d'avocats fortunés) ou par des roturières ayant épousé un noble. Une dizaine de gentilshommes, tous chefs de famille, ont droit au titre **d'Illustre Seigneur**.

- Les ecclésiastiques séculiers portent l'avant-nom de **Révérénd Messire**.

L'absence d'avant-nom signe l'appartenance aux classes populaires, sans omettre de citer le méfiant **le nommé**, attribué à ceux dont on ne sait rien ou pas grand chose.

Histoire, patrimoine et archives des pays de Savoie

le site internet de l'Assemblée des Pays de Savoie www.sabaudia.org

- **Base de données concernant les communes des deux départements avec**
 - cartes postales anciennes,
 - listes des registres paroissiaux et d'état civil (pour la Savoie uniquement),
 - inventaires d'archives communales (pour la Savoie uniquement),
 - recensements de population de 1561 à 1999 (pour les communes de Haute-Savoie uniquement)
- **Chronologie** des principaux évènements qui ont marqué les pays de Savoie, **de 70000 avant notre ère jusqu'en l'an 2000** interrogeable année par année ou par périodes historiques.
- **Bibliographie de la Savoie** : plus de 25 000 références d'ouvrages et surtout d'articles de revues et brochures. Cette bibliographie orientée sciences humaines, est constituée à partir des fichiers des Archives départementales de Savoie et de Haute-Savoie, de la bibliothèque du Grand séminaire d'Annecy et de la bibliothèque diocésaine de Chambéry.
- **Dossiers rédigés par le comité scientifique de Sabaudia, concernant la Savoie et ses différentes provinces**, son histoire, la montagne et les principaux documents historiques (cadastre, état civil...), ainsi que le patrimoine et la littérature.
- **Cartes des deux départements** (Histoire, Relief, Précipitations, Géologie, Administration, Végétation, Energie, Transport, Agriculture, Religion, Tourisme).
- **Expositions virtuelles** :
 - Les plans des canaux de Chambéry (fin XVIII^e).
 - Boire et manger en Savoie.
 - *Vivre là-haut* : les communautés de montagne.
 - Nice et Savoie (1864)
 - Vues pittoresques de la Savoie (moitié XIX^e)
 - Hôtels de villes et mairie en Savoie et Haute-Savoie
- **Présentations des services éducatifs** des deux départements et **dossiers en ligne** :
 - Des métiers et des hommes : artisans, industriels et commerçants au XVIII^e siècle en Savoie.
 - Aspects de l'enfance en Savoie aux XVIII^e et XIX^e siècles.
- Informations concernant **les archives communales, intercommunales et départementales**, de Savoie et de Haute-Savoie :
 - Présentations des différents service d'archives,
 - Descriptions des fonds, listes d'instruments de recherche et conseils de recherche,
 - **Inventaires consultables et téléchargeables** (pour la Savoie uniquement),
- **Listes des publications (cédéroms, cartes postales, ouvrages...)** de l'Assemblée des Pays de Savoie, des Archives départementales de la Savoie, des Archives départementales de la Haute-Savoie.
- **Documents en ligne : registres paroissiaux et d'état civil et cadastre sarde de 1728-1738** (accès payant)

L'Assemblée des pays de Savoie - Château des Ducs de Savoie - 73018 Chambéry cedex
www.sabaudia.org